

# Le projet de fonctionnement du dispositif Ulis école



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Table des matières

Le cadre .....	3
Les rôles et les missions .....	5
Le partenariat.....	6
Les collectivités territoriales .....	6
Les partenaires extérieurs.....	6
Les parents .....	7
L'accompagnement des parents .....	7
La préparation de la rentrée .....	7
La réunion de rentrée .....	7
Les entretiens.....	7
La communication.....	7
Les modalités de mise en œuvre.....	8
Les objectifs de mise en œuvre.....	9
L'évaluation.....	11
Un calendrier de mise en œuvre.....	12
Fin de l'année N – 1.....	12
Rentrée scolaire de l'année N.....	12
Au cours de l'année N .....	13
En fin d'année N.....	13
Les personnes ressources .....	14
Les ressources .....	15
Les annexes .....	16
Proposition d'organisation de la scolarité des élèves bénéficiant du dispositif .....	16
Les adaptations, les aménagements, les pratiques répondant aux besoins des élèves relevant de TFC .....	18
Les adaptations, les aménagements les pratiques répondant aux besoins des élèves relevant des TSL.....	20
Les objectifs et les aménagements pour la scolarisation des élèves relevant de TSA.....	25

## Le cadre

Le texte de référence : la circulaire Ulis, dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré, n°2015-129 du 21 août 2015.

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire n° 2009-087 du 17 juillet 2009 relative à la scolarisation des élèves en situation de handicap à l'école primaire ; actualisation de l'organisation des classes pour l'inclusion scolaire (Clis).

Les Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), dispositifs ouverts, constituent une des modalités possibles de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique.

Le terme « dispositif collectif » disparaît.

### **L'organisation des dispositifs Ulis répond aux besoins des élèves présentant des :**

- TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales ;
- TSLA : troubles spécifiques du langage et des apprentissages ;
- TSA : troubles du spectre de l'autisme ;
- TFM : troubles des fonctions motrices ;
- TFA : troubles de la fonction auditive ;
- TFV : troubles de la fonction visuelle ;
- TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

**L'organisation pédagogique du dispositif Ulis** relève d'un co-pilotage entre l'IEN-ASH et l'IEN de circonscription.

**L'effectif des dispositifs Ulis école**, comptabilisé séparément des autres élèves de l'école pour les opérations de la carte scolaire, est limité à 12 élèves. Toutefois, l'Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'Education nationale (IA-Dasen) peut décider de limiter l'effectif d'une Ulis donnée à un nombre sensiblement inférieur si le projet pédagogique du dispositif ou si les restrictions d'autonomie des élèves qui y sont inscrits le justifient.

Au sein de l'école primaire, l'Ulis école est un **dispositif ouvert** qui soutient la scolarisation des élèves en situation de handicap et qui permet la mise en œuvre de l'**accessibilité pédagogique**.

Elle offre aux élèves qui en bénéficient la possibilité de poursuivre, dans **leur classe de référence**, des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque leurs acquis sont très réduits.

L'Ulis école est un dispositif permettant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) des élèves, en milieu ordinaire. Les élèves sont inscrits « pédagogiquement » et administrativement dans **une classe de référence** correspondant approximativement à leur classe d'âge. Ils bénéficient d'enseignements adaptés, **dans le cadre d'un regroupement**, avec le coordonnateur, dans une salle réservée à cet usage, **en tant que de besoin**.

Par le biais du projet d'école et en prenant appui sur la loi du 11 février 2005, sur l'article premier du code de l'éducation, sur la circulaire des Ulis du 21 août 2015, l'ensemble de l'équipe pédagogique participe la mise en œuvre du dispositif qui est placé sous la **responsabilité du directeur d'école**.

Le coordonnateur **en concertation avec l'équipe pédagogique**, organise et régule les apprentissages au sein des classes de référence, pour lesquels sont prévus **des aménagements et des adaptations**. En tant que personne ressource, il propose à l'ensemble de l'équipe, les adaptations, les aménagements, répondant aux besoins de chacun des élèves bénéficiant du dispositif. Il prend en charge les enseignements adaptés, dans le cadre du regroupement.

L'accompagnant relevant d'une mission d'accompagnement dit collectif (AESH co) participe à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves bénéficiant du dispositif. Il accompagne les élèves pour lesquels un accompagnement humain est nécessaire, au sein de l'école, sur tous les lieux de la scolarisation (en classe de référence, en regroupement, en cour de récréation, à la cantine).

L'accès aux locaux, aux activités et aux projets des classes de référence, aux apprentissages et aux savoirs, y compris la langue vivante étrangère est prévu avec des aménagements et des adaptations envisagées au titre de la compensation. **Le dispositif Ulis école permet aux élèves qui en bénéficient de se construire une culture commune avec des pairs et de développer un sentiment d'appartenance à la communauté scolaire.**

## Les rôles et les missions

<p><b>Le directeur</b></p>	<p>Le dispositif est placé <b>sous sa responsabilité</b>. Il veille au respect des orientations fixées par le PPS des élèves et il est garant de sa mise en œuvre. Il s'assure notamment de <b>l'accès à tous les apprentissages</b> (y compris ceux des langues vivantes étrangères) et de la participation aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'école.</p>
<p><b>Le coordonnateur</b></p>	<p>Il <b>enseigne</b> lors de temps de regroupement. Il <b>coordonne</b> et <b>organise</b> le dispositif. Il <b>évalue</b> les besoins des élèves. Il <b>participe</b> à la mise en œuvre d'un partenariat avec les partenaires extérieurs. En tant que personne ressource, il <b>est un conseil</b> pour la communauté éducative. Il prend en charge l'adaptation des supports proposés au sein des classes de référence, afin d'accompagner la mise en œuvre des adaptations, d'un point de vue global.</p>
<p><b>L'accompagnant relevant d'une mission d'accompagnement dit collectif (AESH co)</b></p>	<p>Il <b>participe</b> à la mise en œuvre et au suivi du PPS des élèves bénéficiant du dispositif et il participe aux réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS). Il peut intervenir <b>dans tous les lieux de scolarisation</b>, selon l'organisation mise en place par le coordonnateur : en regroupement, dans la classe de référence, dans la cour lors des récréations, à la cantine. Il <b>accompagne</b> dans les actes de la vie quotidienne, pour l'accès aux apprentissages, dans les activités de la vie sociale et relationnelle. Il tient à jour un outil de liaison PE-AESH afin d'évaluer et réguler l'accompagnement des élèves.</p>
<p><b>Les enseignants de l'école</b></p>	<p>Ils sont <b>les enseignants des élèves bénéficiant du dispositif</b>. Au sein de leur classe de référence, ils mettent en œuvre des pratiques pédagogiques facilitant l'accès aux apprentissages, <b>avec l'appui du coordonnateur</b>. Ils prennent connaissance auprès du coordonnateur, des besoins des élèves. Ils les évaluent, afin de répondre à leurs besoins. Lorsque l'AESH co accompagne un élève, ils s'assurent qu'il ne fait pas écran entre l'élève et le groupe. <b>Ils sollicitent le coordonnateur sur la question des adaptations.</b> <b>Une co-intervention</b> (l'enseignant et le coordonnateur) peut être envisagée. Ils participent aux concertations au service de la mise en œuvre du dispositif, ainsi qu'<b>aux réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS)</b>. Il peut être envisagé <b>un échange de service</b> avec le coordonnateur permettant ainsi leur participation sur une partie des réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS).</p>
<p><b>Le psychologue Education National, membre du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)</b></p>	<p>Il peut être sollicité par les parents. Il écoute et conseille. Il travaille en équipe. Il <b>apporte ses compétences</b> à la scolarisation des élèves qui bénéficient du dispositif, en lien avec l'ensemble des personnes concernées. Il collabore avec le médecin scolaire, les partenaires extérieurs (orthophoniste, pédopsychiatre, ...). Il participe aux réunions de concertation organisées par l'école (<b>réunions d'équipe éducative, réunions d'équipe de suivi de la scolarisation des élèves handicapés</b>). Il apporte sa contribution à l'ensemble de la communauté scolaire lors de situations de crise.</p>
<p><b>L'ERSEH (Enseignant Référent à la Scolarisation des Elèves en situation de Handicap)</b></p>	<p><b>Interlocuteur privilégié</b> des parents ou des représentants légaux de chaque élève handicapé, il assure auprès d'eux, une mission essentielle d'accueil et d'information. Il prépare en amont l'admission de l'élève au sein du dispositif, en lien avec la famille et il transmet le projet personnalisé de scolarisation (PPS) au directeur d'école. Il en assure le suivi de sa mise en œuvre, afin de veiller à sa continuité et à sa cohérence. <b>Il réunit et pilote les réunions d'équipe de suivi de la scolarisation (ESS)</b>. Il rédige les comptes rendus des réunions de ces équipes de suivi de scolarisation sous la forme du Geva-Sco et en assure la diffusion auprès des parties concernées. Il assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. Il <b>favorise l'articulation entre les actions conduites</b> par les équipes pédagogiques des écoles et les autres professionnels intervenant auprès des élèves bénéficiant du dispositif.</p>

## Le partenariat

### Les collectivités territoriales

- L'association des collectivités territoriales permet de créer les conditions favorables au bon fonctionnement des Ulis (disponibilité de locaux, présence de personnels de service qualifiés, financement de certaines dépenses...). Elle doit donc être activement recherchée ;
- Le transport adapté prévu aux articles R. 213-13 à R. 213-16 du code de l'éducation des élèves bénéficiant de l'Ulis, en particulier vers le lieu d'un éventuel stage professionnel ou vers le lieu d'un enseignement disciplinaire déterminé (EPS), doit faire l'objet d'une concertation préalable, notamment avec les collectivités territoriales concernées.

### Les partenaires extérieurs

Dans le cadre de son PPS, l'enfant peut bénéficier d'un accompagnement par un service ou un établissement médico-social ou par des professionnels libéraux.

- Conformément à l'article L. 351-1-1 du code de l'éducation et aux 2° et 3° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services du secteur médico-social est organisée par des conventions passées entre ces établissements et services.

Ainsi la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves accompagnés par un établissement ou un service médico-social et scolarisés dans une école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation donne lieu à une convention.

Cette convention précise les modalités pratiques des interventions des professionnels et les moyens mis en œuvre par l'établissement ou le service au sein de l'établissement scolaire pour réaliser les actions prévues dans le projet personnalisé de scolarisation de l'élève.

Ce conventionnement prévu par l'article D. 312-10-6 du code de l'action sociale et des familles, formalisé par écrit, est conclu entre le représentant de l'organisme gestionnaire ou le représentant du service ou de l'établissement médico-social lorsqu'il s'agit d'un établissement public et le chef de l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation, l'inspecteur d'académie directeur académique des services de l'éducation nationale, s'agissant des écoles maternelles ou élémentaires, ou le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant pour l'enseignement agricole.

- Les soins libéraux se déroulent prioritairement en dehors du temps scolaire dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille. Lorsque les besoins de l'élève nécessitent que les soins se déroulent dans l'établissement scolaire, c'est-à-dire lorsqu'ils sont indispensables au bien-être ou aux besoins fondamentaux de l'élève, ce besoin est inscrit dans le PPS rédigé par la MDPH. L'intervention de ces professionnels fait l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou du chef d'établissement.

Les demandes d'autorisation de sortie pour motifs médicaux sont régies par la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 relative aux modalités spécifiques concernant les sorties individuelles pour motifs médicaux dans le premier degré et aux articles R. 131-5 et L. 131-8 du code de l'éducation.

## Les parents

« Le rôle de la famille est réaffirmé à chaque étape de la scolarisation de son enfant. La famille est membre de l'équipe de suivi de scolarisation, elle peut être représentée ou assistée si elle le souhaite par toute personne de son choix » (circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015). Le rôle et l'accueil des parents sont à nouveau soulignés dans la circulaire de rentrée 2019 et la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. En cas d'absence des parents, les réunions d'équipe de suivi de scolarisation ne peuvent avoir lieu. Des entretiens, des modalités d'échange et de compte rendu des évolutions sont à prévoir.

### L'accompagnement des parents

#### La préparation de la rentrée

Lors des inscriptions des élèves nouvellement affectés, le directeur **présente le dispositif Ulis**, ainsi que **ses modalités de fonctionnement**. Une réunion peut être programmée en juin par le directeur et le coordonnateur afin de préparer la rentrée. Le dispositif y sera présenté en explicitant les temps dans la classe de référence (dès la rentrée) et au sein du regroupement (qui répondent aux besoins individuels de l'élève). Il y sera précisé que les parents auront donc deux interlocuteurs : l'enseignant de la classe de référence et le coordonnateur. La liste des fournitures de la classe de référence où est inscrit l'élève sera remise aux parents ainsi que les explications du déroulement de la rentrée.

A défaut de réunion, un document présentant le dispositif et ses modalités de fonctionnement peut être remis aux parents.

#### La réunion de rentrée

Elle **s'effectue au sein de la classe de référence**, afin de permettre aux parents d'identifier l'enseignant de leur enfant, de leur permettre de prendre connaissance **des projets menés au sein de la classe**. Par la suite, des entretiens individuels avec le coordonnateur peuvent être envisagés, afin de leur permettre de prendre connaissance **du projet de leur enfant, au regard de son parcours de formation**.

#### Les entretiens

Au cours de l'année **des entretiens** avec les parents, **menés à deux voix** peuvent être programmés : des entretiens informatifs, des entretiens accompagnés de la remise des livrets de suivis des apprentissages.

#### La communication

Elle s'effectue par l'intermédiaire **du cahier de liaison de la classe de référence de l'élève**. L'enseignant et le coordonnateur se chargent d'y inscrire toutes les informations nécessaires au lien école, famille.

## Les modalités de mise en œuvre

L'Ulis école est un **dispositif de soutien à la scolarisation en milieu ordinaire**, permettant aux élèves en situation de handicap de **bénéficier de modalités de scolarisation plus souples et plus diversifiées sur le plan pédagogique**, constituant ainsi une **modalité de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS)**.

Tous les élèves bénéficiant du dispositif reçoivent un **enseignement adapté**, pas nécessairement au même moment, que cet enseignement ait lieu dans la classe de référence ou en situation de **regroupement, autant que de besoin**. L'AVS collectif peut accompagner les élèves au sein de leur classe de référence, lorsque cela répond à leurs besoins.

Au sein de la classe de référence avec l'enseignant	En regroupement avec le coordonnateur
<p>Les élèves reçoivent des enseignements dans les domaines définis en fonction de leurs besoins et de leur parcours.</p> <p>Les objectifs spécifiques visés prennent appui sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils sont en adéquation avec les priorités définies dans le projet pédagogique individualisé (PPI) de chacun des élèves.</p> <p>Une place au sein de la classe est définie et stabilisée.</p> <p>Les cahiers et les manuels utilisés par les élèves bénéficiant du dispositif sont identiques à ceux des autres élèves de la classe. Leur utilisation peut être aménagée, accompagnée (accompagnement de l'AVS, du coordonnateur en situation de co-intervention, tutorat).</p> <p>Les supports proposés sont adaptés, en fonction des besoins des élèves. De ce fait, ils peuvent être transmis au coordonnateur, en amont de la mise en œuvre d'une séquence, afin qu'il anticipe les adaptations nécessaires à leur appropriation.</p> <p>Les élèves peuvent bénéficier d'évaluations adaptées, en fonction des objectifs visés.</p> <p>Ils participent aux projets et aux sorties de leur classe.</p>	<p>Les temps de préparation ou de reprise des apprentissages effectués au sein des classes de références sont pris en charge par le coordonnateur, au sein de la salle qui lui est dédiée.</p> <p>Les apprentissages fondamentaux (en français et en mathématiques) sont la priorité du coordonnateur, enseignant spécialisé et personne ressource.</p> <p>Le coordonnateur élabore des outils avec les élèves, destinés aux apprentissages, dans le cadre du regroupement et au sein de leur classe de référence.</p> <p>Les projets, les participations aux sorties, au sein des classes de références peuvent être anticipés, préparés, dans le cadre du regroupement.</p> <p>L'apprentissage de l'autonomie fait partie des objectifs prioritaires.</p>



## Les objectifs de mise en œuvre

Objectifs	Propositions
<b>Développer le sentiment d'appartenance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer les élèves bénéficiant du dispositif comme élèves de la classe de CE1, CE2...</li> <li>- Eviter de parler de « classe d'inclusion » ou « d'inclusions » : préférer les « apprentissages en classe de CE1, CE2... »</li> <li>- Prévoir une rentrée dans la classe de référence durant la première semaine, afin de permettre les observations croisées au bénéfice de l'élaboration de l'emploi du temps de chacun des élèves</li> <li>- Doter les élèves des outils et du matériel de la classe de référence : cahiers, manuels, emploi du temps</li> <li>- Faire participer aux récréations des élèves de même âge</li> <li>- Penser les temps de cantine, comme des temps permettant les échanges avec tous les élèves de l'école ; penser alors l'accompagnement des élèves du dispositif par l'AESH collectif, au bénéfice des interactions, de l'autonomie, de l'apaisement</li> <li>- Faire participer aux projets, aux sorties des classes de référence</li> <li>- Faire participer les parents aux réunions de rentrée de la classe de référence</li> <li>- Penser des entretiens avec les parents à deux voix (enseignant de la classe de référence et coordonnateur)</li> <li>- Proposer des livrets d'évaluation, renseignés par l'enseignant de la classe de référence et le coordonnateur</li> <li>- <b>Envisager l'Ulis école comme un dispositif : des apprentissages dans les classes de références et des apprentissages, autant que de besoin, en regroupement, dans la salle du coordonnateur</b></li> </ul>
<b>Favoriser la construction d'une culture commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein des classes de références, privilégier des enseignements permettant la construction d'une culture commune et une ouverture sur le monde (histoire, géographie, histoire des arts, sciences, langue vivante étrangère, etc.)</li> <li>- Dans le cadre du regroupement, préparer ou reprendre les apprentissages effectués dans les classes de référence, afin de répondre aux besoins des élèves</li> <li>- En classe de référence et en regroupement, proposer des supports (textes, ouvrages, images), des activités adaptées et correspondant à la classe d'âge des élèves</li> </ul>
<b>Sécuriser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la stabilité des enseignements posés dans les emplois du temps individuels</li> <li>- En regroupement, préparer, outiller pour les évaluations effectuées dans les classes de références</li> <li>- Faire identifier les attendus, au sein des classes de référence, au niveau des élèves, au niveau de l'équipe pédagogique</li> <li>- Faire identifier les réussites, les évolutions, au niveau des élèves, au niveau de l'équipe pédagogique, au niveau des parents</li> <li>- Lorsque cela répond à un besoin, prévoir l'accompagnement des élèves du dispositif par l'AESH collectif, au sein de leur classe de référence</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>Permettre l'accessibilité aux savoirs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Viser les procédures et les compétences mises en œuvre et non la performance : ce n'est pas le résultat qui compte, c'est la procédure exercée</li> <li>- Envisager l'accompagnement du coordonnateur, une co intervention, au sein des classes de référence</li> <li>- Envisager des modalités de liaison et de régulation : conseils de maîtres, conseils de cycle, rencontres informelles dans la salle du coordonnateur, messagerie internet, fiches de suivi</li> <li>- Se mettre d'accord sur les objectifs visés et les adaptations à prévoir, pour chacun des élèves, en prenant appui sur les projets personnalisés de scolarisation (PPS), sur les projets pédagogiques individualisés (PPI), sur les repères de progressivité des programmes, au sein d'un cycle</li> <li>- Avoir de l'ambition : apprendre, c'est pouvoir lever un obstacle à sa portée, de manière autonome</li> <li>- Projeter (« Qu'est-ce que tu vas apprendre, à quoi ça sert ? »)</li> <li>- Etayer (aide humaine, outils) pour accompagner l'exécution de la tâche et le cheminement</li> <li>- Envisager les modalités de participation des élèves à une partie des réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS), afin de les rendre acteurs de leur projet</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Structurer le temps, structurer l'espace</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer les emplois du temps individuels et individualisés des élèves, à partir des emplois du temps de leur classe de référence, en y faisant figurer les domaines d'enseignement dans les classes et les domaines d'enseignement en regroupement, ainsi que les prises en charge lorsqu'elles ont lieu sur le temps scolaire</li> <li>- Modifier les emplois du temps, en fonction des constats, des besoins, des prises en charges, des projets, tout en s'efforçant de les stabiliser sur une période donnée</li> <li>- Dire ce qu'il se passera après : verbaliser des perspectives</li> <li>- Lorsque cela est nécessaire, verbaliser et aménager les différents temps périscolaires (temps en commun, temps isolés des grands groupes)</li> <li>- Stabiliser la place de l'élève, ainsi que son matériel au sein de sa classe de référence</li> <li>- Envisager l'espace de la salle du coordonnateur comme un lieu favorable aux apprentissages spécifiques et comme un lieu permettant de s'y ressourcer (faire identifier la fonction des différents espaces, à l'aide de repères visuels)</li> </ul>

## L'évaluation

Les élèves bénéficiant du dispositif Ulis école disposent, comme tout élève, d'un livret attestant de **l'acquisition de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** qui les accompagne durant leur scolarité.

Ce livret doit être renseigné **tout au long de la scolarité obligatoire**.

Il inclut aussi **les attestations** : Attestation de sécurité routière (ASR 1<sup>er</sup> niveau à prévoir dans le cadre du cycle 3 – BO n°11 du 26 nov 2015 et ASR 2<sup>nd</sup> niveau), Prévention et secours civique niveau 1 (PSC1, pour l'école primaire APS, Apprendre à Porter Secours), Brevet informatique et internet (B2i), certificat de langue vivante étrangère adossée au cadre européen commun de référence (CECRL, niveau A1).

Ces documents seront nécessaires à la remise aux parents, d'une attestation de maîtrise des connaissances du socle, en fin de 3<sup>ème</sup> ou de fin de scolarité obligatoire.

**Des aides, des adaptations et des aménagements peuvent s'avérer nécessaires, lors de la passation des évaluations** (reformulation des consignes, accompagnement lors de l'exécution de la tâche, supports adaptés, modalités adaptées pour rendre compte, outils d'aide).

## Un calendrier de mise en œuvre

### Fin de l'année N – 1

1. Sur la base du bilan de l'année, prévision des apprentissages pouvant être programmés ou poursuivis au sein de la prochaine classe de référence (Quelles compétences ? Quels domaines ? A quelle fréquence ? Quels aménagements ? Quels projets ?).
2. Organisation de l'école (structure pédagogique) prévoyant le passage dans la classe suivante.
3. Organisation des classes (commande de matériel, aménagement de l'espace) prenant en compte les élèves bénéficiant du dispositif, inscrits dans leur classe de référence, pour l'année suivante.
4. Emplois du temps des classes de référence à anticiper autant que possible, pouvant être discutés, harmonisés au niveau de l'école ou régulés en fonction de besoins des élèves et des prises en charge extérieures (soins).

### Rentrée scolaire de l'année N

1. Prise de connaissance des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves.
2. Concertations (conseil de maîtres, conseil de cycle) pour l'élaboration des emplois du temps individualisés et provisoires (besoins et objectifs, modalités, matériel et outils d'élève, adaptations au titre de la compensation, présence éventuelle de l'AESH).
3. Information aux parents des élèves bénéficiant du dispositif Ulis école, au sujet de l'organisation des apprentissages et des modalités de fonctionnement du dispositif ULIS.
4. Ajustement des emplois du temps si nécessaire.
5. Mise en œuvre du dispositif, dès la rentrée (élève de la classe de CE1, CE2..., rentrée dans la classe de référence, emploi du temps individualisé).
6. **Semaine de la rentrée :**
  - **Les élèves sont accueillis dans leur classe de référence de référence :**
    - Les manuels, les cahiers (notamment le cahier de correspondance) leur sont distribués
    - L'emploi du temps ainsi que l'ensemble des documents administratifs leur sont transmis
    - Une place leur est attribuée au sein de la classe de référence
  - **Le coordonnateur ainsi que l'AESH co pourront accompagner les élèves le nécessitant**
  - **Si un élève ou plusieurs montrent des difficultés à supporter le grand groupe sur un temps conséquent, le coordonnateur peut les prendre en charge à l'extérieur de la classe**

**Cet accueil en classe de référence permettra au coordonnateur d'observer les nouveaux élèves afin d'organiser progressivement les temps de regroupement.**

**S'agissant des autres élèves bénéficiant du dispositif l'année précédente, la mise en place de leur emploi du temps doit être rapide et doit permettre, à minima, la continuité des enseignements suivis l'année précédente.**

## Au cours de l'année N

1. Dès le début de l'année, anticipation de la rédaction des projets pédagogiques individualisés (PPI).
2. Réajustements dans le cadre des conseils de maîtres, conseils de cycle et des réunions d'équipe de suivi de scolarisation.
3. Communication aux parents (coordonnateur et enseignant de la classe de référence, à partir du cahier de liaison de la classe de référence).
4. Entretiens avec les parents à deux voix, lorsque cela est possible.
5. Livret d'évaluation renseigné par l'enseignant de la classe de référence, pour la partie le concernant et par le coordonnateur.

## En fin d'année N

1. Bilan : évaluation du fonctionnement du dispositif.
2. Bilan de fin d'année : évaluation des élèves bénéficiant du dispositif.
3. Transmission des bilans de compétences, d'informations et des outils des élèves aux enseignants de la classe suivante.  
Transmission de la fiche navette aux parents.

## Les personnes ressources

Situation	Personne ressource
Initiative engageant des questions de responsabilité et de sécurité, dans la conduite du dispositif au sein de l'école	Le directeur
Démarche administratives concernant le fonctionnement de l'ULIS (besoin matériel...)	Le directeur
Démarche administratives concernant les convenances personnelles (absences...)	L'IEN de circonscription
Questions portant sur le cadrage réglementaire du dispositif (principes de fonctionnement...)	L'IEN de circonscription et L'IEN ASH
L'organisation pédagogique du fonctionnement du dispositif et des parcours de formation des élèves	Le conseiller pédagogique de la circonscription et le conseiller pédagogique ASH
Questions portant sur le profil des élèves et leur parcours scolaire	L'enseignant référent
L'évolution des élèves, leur orientation	Le psychologue scolaire L'enseignant référent

## Les ressources

- La circulaire des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et second degré :  
[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91826](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91826)
- Le droit à la scolarisation pour tous : <http://eduscol.education.fr/cid47660/scolarite-et-handicap.html>
- Les ressources numériques adaptées soutenues et réalisées, pour l'ensemble des troubles :<http://eduscol.education.fr/cid56843/ressources-numeriques-adaptees-soutenues-et-realisees.html>
- Les gestes professionnels adaptés pour scolariser un élève en situation de handicap :  
<http://eduscol.education.fr/cid96837/gestes-professionnels-adaptes-pour-scolariser-un-eleve-en-situation-de-handicap.html>
- Les ressources de formation à distance pour les enseignants (modules TSA, TED , TCC) :  
<http://eduscol.education.fr/cid61219/ressources-de-formation-a-distance-pour-les-enseignants.html>
- Les ressources du réseau Canopé :
  - « Scolariser un élève avec des troubles des fonctions auditives dans le 1<sup>er</sup> degré » :  
<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/amenager-et-adapter/fiche-adaptation/scolariser-un-eleve-avec-des-troubles-des-fonctions-auditives-dans-le-1er-degre.html>
  - « Les troubles du spectre de l'autisme » :  
<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/sinformer/les-troubles-du-spectre-de-lautisme.html>
  - « Les troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes » :  
<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/sinformer/les-troubles-des-fonctions-motrices-et-maladies-invalidantes.html>
  - « Les troubles des fonctions visuelles » :  
<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/sinformer/les-troubles-des-fonctions-visuelles.html>
- Le site de la circonscription de Cergy ASH1 : <http://www.iен-cergy-ash.ac-versailles.fr>
- Le site Ulis 95 (circonscription de Cergy ASH1) : <http://www.ulis95.ac-versailles.fr/>

## Les annexes

### Proposition d'organisation de la scolarité des élèves bénéficiant du dispositif

	Modalités de mise en œuvre	Avantages / Leviers	Freins
<b>En classe de référence</b>	1 élève par classe	Personnalisation des besoins. Tutorat. Sentiment d'appartenance encouragé (pas de regroupement entre élèves du dispositif, au sein de la classe).	Multiplicité des emplois du temps qui rend l'organisation du dispositif plus difficile à gérer et qui amplifie la quantité des adaptations à prévoir pour chacun des élèves, dans des domaines d'enseignement multiples. Situation moins sécurisante pour certains élèves. Temps de l'AVS voire du coordonnateur partagé entre les différentes classes ce qui diminue les possibilités d'intervention.
	2 élèves par classe	Situation rassurante : l'AVS accompagne 2 élèves dans la classe. Enseignement facilité autour de mêmes domaines : l'adaptation des supports est moins coûteuse. Lors des temps de reprise en regroupement, possibilité de s'appuyer sur un autre élève pour compléter des informations manquantes (dans une leçon...)	Les élèves du dispositif peuvent rester ensemble. Choix de la classe en fonction des effectifs et du profil de la classe. Classe plus lourde en termes de différenciation et d'investissement de la part de l'enseignant.
	3 élèves par classe	Situation rassurante : l'AVS accompagne 3 élèves dans la classe. Enseignement facilité autour de mêmes domaines : l'adaptation des supports est moins coûteuse.	Les élèves du dispositif peuvent rester ensemble. Choix de la classe en fonction des effectifs et du profil de la classe. Classe plus lourde en termes de différenciation et d'investissement de la part de l'enseignant.



<p><b>En regroupement</b></p>	<p>Avec le coordonnateur</p>	<p>Poursuites ou reprises des notions clés, des apprentissages effectués au sein des classes. Possibilité d'un enseignement individualisé avec des manipulations, des utilisations d'outils, des verbalisations facilitées pour certains élèves fragile, au sein d'un petit groupe. Possibilité et nécessité de travailler sur les domaines d'enseignement fondamentaux (enseignements adaptés en français et en mathématiques). Possibilité de se ressourcer, au sein d'un groupe restreint d'élèves. Développement de l'autonomie afin de sécuriser la poursuite de la scolarisation au collège.</p>	<p>Risque d'un détachement total par rapport à la classe. Non accès à certains domaines d'apprentissage, empêchant la construction d'une culture commune et l'ouverture au monde. Difficulté à inscrire l'élève dans un parcours de formation répondant à ses besoins (perspective du collège). Confiance en soi diminuée, due au fait que les élèves évoluent avec des élèves qui n'ont pas le même âge.</p>
-------------------------------	------------------------------	--	---

## Les adaptations, les aménagements, les pratiques répondant aux besoins des élèves relevant de TFC

Les adaptations désignent les aménagements nécessaires à l'entrée dans un apprentissage.

« Ils doivent permettre à l'enseignant d'organiser de façon judicieuse la rencontre des objets d'enseignement avec l'élève. Il s'agit de placer cet élève dans des situations non épurées de difficultés liées à l'apprentissage lui-même, mais exemptes d'obstacles liés à ses besoins particuliers. Adapter, c'est éviter de transformer une situation d'apprentissage en situation de handicap. C'est donc l'organisation de l'activité de l'élève qui s'adapte, et elle s'adapte à des situations.

Pour concevoir ces adaptations, l'enseignant doit donc prendre en compte à la fois les spécificités de l'élève et les caractéristiques des tâches qu'il propose. »

SARRALIE C. « Jouer sur les variables », Cahiers pédagogiques n°459, janvier 2008, p 20

Ci-dessous, des propositions d'adaptations, d'aménagements, de pratiques pouvant être mis en place par l'enseignant de la classe de référence et qui répondent aux besoins des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives, ainsi que les adaptations, les aménagements et les pratiques devant faire l'objet d'une réflexion au niveau de l'équipe pédagogique.

Adaptations, aménagements, pratiques pouvant être mis en place par l'enseignant de la classe de référence	Adaptations, aménagements, pratiques devant faire l'objet d'une réflexion commune de l'équipe pédagogique
<p><u>1. Pour compenser les déficits au niveau de la mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décomposer une consigne complexe en plusieurs consignes simples</li> <li>- Reformuler la consigne tout au long de la tâche</li> <li>- Réduire la quantité de texte à apprendre</li> <li>- Evaluer des compétences en laissant l'élève recourir à son cahier de leçons</li> <li>- En anglais, diminuer le nombre de mots à apprendre, limiter la participation à une phrase</li> </ul> <p><u>2. Pour compenser les déficits au niveau de l'attention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter le support pour éviter la surcharge visuelle (recourir au cache, au surlignage)</li> <li>- Relancer en prenant appui sur les supports</li> <li>- Recentrer vers les autres en les désignant, en reformulant ce qu'ils disent</li> <li>- Faire reformuler ou reformuler les consignes</li> <li>- Aménager l'espace pour éloigner ce qui peut parasiter</li> <li>- Cibler l'objectif pour réduire le coût énergétique</li> </ul> <p><u>3. Pour tenir compte de la fatigabilité de l'élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibler un objectif et un seul</li> <li>- Diminuer la quantité de travail demandé</li> <li>- Laisser des temps de pause</li> </ul> <p><u>4. Pour compenser les déficits au niveau de l'exécution de la tâche :</u></p>	<p><u>1. Pour compenser les déficits au niveau de la mémoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajouter des repères visuels (pictogrammes) aux consignes écrites</li> <li>- Accompagner les textes de repères visuels</li> <li>- Proposer des textes audio</li> </ul> <p><u>2. Pour compenser les déficits au niveau de l'attention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner le texte en amont</li> <li>- Accompagner les textes d'un support visuel</li> <li>- Accompagner les textes d'un support audio</li> <li>- Réactiver à l'aide d'un dictaphone</li> </ul> <p><u>3. Pour tenir compte de la fatigabilité de l'élève :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire réaliser des cartes heuristiques, pour éviter la copie d'une leçon</li> </ul> <p><u>4. Pour compenser les déficits au niveau de l'exécution de la tâche :</u></p>

- Diminuer le nombre d'exercices ou le nombre de questions
- Poser des questions explicites, ciblées
- Dans un texte, surligner les informations principales, les mots essentiels
- Oraler un texte, un exercice, l'activité

#### 5. Pour compenser les déficits au niveau de la compréhension :

- Penser la présentation des supports : codes couleurs, numérotations, encadrés
- Utiliser des polices régulières (Verdana, Arial) sans justification
- Faire repérer et surligner les verbes dans une consigne

- Ritualiser les entrées dans la tâche
- Limiter les questions implicites

- S'appuyer sur des images

#### 6. Pour encourager la confiance :

- Rassurer quant aux attendus
- Rappeler et autoriser le recours aux outils permettant la réalisation de la tâche
- Valoriser, encourager tout au long de la tâche

#### 7. Pour compenser les déficits au niveau de l'expression :

- Solliciter l'élève sur ses points forts
- Accompagner l'erreur
- Penser la place de la prise de parole (3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> position pour prendre appui sur les interventions des camarades ou se faire une première idée des attendus) ou en fin de chaîne
- Validation de la réponse auprès de l'adulte avant la prise de parole
- Prendre en compte le temps de latence

#### 8. Pour compenser les déficits au niveau de l'organisation spatiale :

- Pour faciliter le repérage dans l'espace page, différencier la consigne (en gras) de l'exercice et la faire repérer, mettre en forme les documents (dissocier les documents), fractionner les activités, les encadrer
- Pour faciliter le repérage dans l'espace cahier/ classeur/manuel, organiser l'espace à l'aide d'outils de type post-it

- Epurer les supports
- Fractionner la tâche
- Pour restituer la compréhension d'un texte, faire compléter un schéma narratif, une fiche personnage plutôt que recourir aux questions
- En production d'écrit, fournir l'amorce des phrases et une valise de mots
- Mettre des gestes derrière des mots

#### 5. Pour compenser les troubles de la compréhension :

- Utiliser des pictogrammes, des images
- Donner une intention avant la lecture d'un texte ou la découverte d'une notion
- Prévoir une première imprégnation d'un texte ou d'un document dans le cadre du regroupement

#### 6. Pour encourager la confiance :

- Faire connaître ce qui sera étudié
- Questionner individuellement
- Penser la place de l'adulte dans l'échange (d'abord proche de l'élève puis plus éloigné à mesure qu'il gagne en confiance)

#### 7. Pour compenser les déficits au niveau de l'expression :

- Prendre appui sur des supports visuels pour guider la réflexion
- Poser un contrat de participation

#### 8. Pour compenser les déficits au niveau de l'organisation spatiale :

- Pour faciliter le repérage dans l'espace page, proposer une police de caractères 14 ou 16, un support A3
- Alléger les documents (texte, carte, schéma...)

<p>La mémoire</p>	<p>Concernant la <b>consigne complexe</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La décomposer en consignes simples</li> <li>• Proposer des repères visuels (pictogrammes)</li> <li>• Reformuler la consigne tout au long de la tâche</li> </ul> <p>Concernant le <b>lexique</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un imagier</li> </ul> <p>Concernant la <b>poésie/texte en prose</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémoriser les mots clés associés à un geste, une image</li> <li>• Proposer un support audio</li> <li>• Accompagner le texte de repères visuels</li> <li>• Proposer la silhouette du texte</li> <li>• Réduire la quantité de texte à apprendre</li> </ul> <p>Concernant la <b>leçon</b> à restituer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer une carte heuristique</li> <li>• Utiliser un cahier mémoire</li> <li>• Utiliser le cahier ou classeur de la discipline</li> <li>• Utiliser un dictaphone</li> </ul> <p>Concernant la lecture d'un <b>texte long</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'écoute de livre audio</li> <li>• Proposer une adaptation vidéo</li> <li>• Mettre en place le schéma narratif</li> </ul> <p>Concernant la lecture d'un <b>texte court</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annoter le support de mots repères</li> <li>• Recourir à des images</li> <li>• Donner le texte en amont</li> </ul> <p>lire une <b>carte</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une fiche outil permettant de garder en mémoire les éléments incontournables d'une carte</li> </ul> <p>Pour répondre à une <b>question</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder une trace écrite de la question</li> </ul> <p>décrire <b>une image, une photo</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche méthodologique de restitution</li> </ul> <p><b>anglais</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer le nombre de mots à apprendre,</li> <li>• Participer au dialogue en jouant toujours le même rôle,</li> <li>• Limiter si besoin la participation à une phrase</li> <li>• Utiliser des supports visuels</li> <li>• Faire des répétitions</li> <li>• Faire des pauses dans l'écoute ou la lecture du document</li> <li>• Donner le document sonore en amont</li> <li>• Séquencer les consignes</li> </ul> <p>rappeler des <b>séances</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le TNI</li> </ul>
<p>L'organisation spatiale</p>	<p>Repérage dans l'<b>espace de la classe</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer l'élève pour qu'il puisse voir, entendre</li> <li>• Eviter le bruit ou le matériel qui parasite</li> </ul> <p>Repérage dans l'<b>espace de la page</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser un code couleur</li> <li>• Surligner les éléments importants</li> <li>• Proposer un support en A3</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une police de caractères 14 ou 16.</li> <li>• Fractionner les activités, les encadrer</li> <li>• Mettre en forme les documents (dissocier les documents)</li> <li>• Différencier la consigne de l'exercice, la faire repérer</li> </ul> <p>Repérage dans l'<b>espace du cahier/classeur</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'espace du cahier à l'aide de post-it</li> </ul> <p>Repérage de la <b>consigne</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier la consigne par des caractères en gras, des couleurs</li> </ul> <p>Concernant la <b>copie</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un code pour aider à se repérer dans un texte à recopier</li> <li>• Proposer des supports de copie variés (horizontaux, verticaux)En</li> </ul> <p><b>géographie</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner des repères sur le planisphère pour en faciliter le repérage</li> <li>• Utiliser des photocopies couleurs ou de bonnes qualités</li> <li>• Accompagner la découverte du document d'une description écrite et/ouorale</li> <li>• Localiser l'espace étudié, le cibler, le faire repérer</li> <li>• Accentuer les contours (mer, ...)</li> <li>• Alléger les légendes ou donner plusieurs cartes (un thème par carte)</li> <li>• Différencier le document du support de réponse.Sur un</li> </ul> <p><b>texte long</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler la mise en page (annotations, numérotations, encadrés, couleurs, taille et police de caractères) pour faciliter la prise d'indices.</li> <li>• Proposer les textes sur tablettes</li> <li>• Proposer les textes en livre audioSur un</li> </ul> <p><b>texte court</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surligner, mettre en gras les éléments importants</li> <li>• Utiliser une police de caractère normée et adéquate</li> <li>• Raccourcir le texte</li> <li>• Donner le texte en amont</li> <li>• Souligner le lexique important</li> </ul>
L'organisation temporelle	<p><b>Repérage dans la tâche</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner un temps pour chaque étape de la tâche</li> <li>• Ordonner les étapes de la tâche</li> <li>• Utiliser un timer, une horloge</li> <li>• Aider l'élève à se projeter</li> <li>• Entraîner au sein du dispositif à l'utilisation des outils pour une gestionoptimal</li> <li>• Respecter le temps de latence</li> </ul> <p><b>Repérage dans l'organisation des devoirs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la lecture de l'agenda (mise en place de repères du typepost-it pour localiser le mois)</li> <li>• Renvoyer vers l'ENT pour palier l'écriture des devoirs (privilégier l'écoute des consignes à cet instant)</li> </ul> <p>En <b>histoire</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler la frise chronologique et permettre son utilisation, prise derepères avec code couleur</li> <li>• Travailler le lexique relatif au temps</li> </ul> <p>Sur un <b>texte long</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre la découverte du texte en amont et/ou la reprise avec le coordonnateur en aval</li> <li>• Travailler le lexique relatif au temps</li> <li>• Travailler la chronologie des événements (frise) en amont</li> <li>• Anticiper la nouveauté</li> </ul>

L'attention	<p><b>A l'écrit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découper un texte s'il est trop long</li> <li>• Construire du sens étape par étape</li> <li>• Accompagner le texte d'un support visuel</li> <li>• Accompagner le texte d'un support audio</li> <li>• Disposer du schéma narratif</li> <li>• Accompagner la lecture en pointant certaine partie du texte, en relisant à voix haute certains passages</li> <li>• Donner le texte en amont</li> </ul> <p><b>A l'oral :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etayer le discours d'un support visuel</li> <li>• Relancer en prenant appui sur le support visuel</li> <li>• Recentrer vers les autres en les désignant, en reformulant ce qu'ils disent</li> </ul> <p><b>Face à une tâche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fractionner la tâche</li> <li>• Proposer des pauses</li> <li>• Privilégier la dictée à l'adulte</li> <li>• Proposer des liens logiques (plan)</li> <li>• Proposer une trace écrite des consignes simples</li> <li>• Faire reformuler ou reformuler les consignes</li> <li>• Recentrer par le geste, le questionnement</li> <li>• Aménager l'espace, éviter ce qui peut parasiter</li> <li>• Différencier le temps de découverte du support du temps de passation des consignes</li> <li>• Accompagner les retours réguliers aux supports étudiés</li> </ul> <p><b>En langue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des supports visuels</li> <li>• Faire des répétitions</li> <li>• Faire des pauses dans l'écoute ou la lecture du document</li> <li>• Donner le document sonore en amont</li> <li>• Cibler l'objectif pour réduire le cout énergétique/cognitif</li> </ul>
La fatigabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des textes à trous</li> <li>• Diminuer la quantité de texte à recopier</li> </ul>
L'exécution de la tâche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégager un objectif</li> <li>• Diminuer le nombre d'exercices ou le nombre de questions</li> <li>• Décomposer une consigne complexe en plusieurs consignes simples</li> <li>• Epurer le support</li> <li>• Fractionner la tâche</li> <li>• Utiliser un tutoriel</li> <li>• Proposer un tutorat</li> <li>• Utiliser un dictaphone pour dicter les réponses</li> <li>• Accompagner les échanges par une prise de notes</li> <li>• Utiliser des repères visuels (notes au tableau, documents...)</li> </ul> <p><b>Sur un texte long :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire à haute voix ou faire écouter des passages</li> <li>• Limiter les questions implicites</li> <li>• Faire compléter un schéma narratif, une fiche personnage plutôt que recourir aux questions</li> <li>• Fournir un lexique</li> </ul>

	<p><b>Sur un texte court :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire surligner les informations principales</li> <li>• Poser des questions explicites, ciblées</li> <li>• Surligner des mots essentiels</li> <li>• Identifier le thème</li> <li>• Fournir un lexique</li> <li>• Oraliser le texte</li> </ul> <p><b>A partir d'un document :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner avec des images</li> <li>• Faire reformuler ou reformuler les éléments essentiels</li> <li>• Doter les élèves d'une frise avec les grands repères</li> <li>• Compléter un texte à trou afin de restituer les éléments importants</li> <li>• Légender</li> <li>• Privilégier l'oral pour restituer</li> <li>• Guider par une fiche procédurale la lecture du document</li> </ul> <p><b>Face à une consigne complexe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire effectuer des retours réguliers à la consigne</li> <li>• Imager les consignes</li> <li>• Adapter le vocabulaire utilisé</li> <li>• Décomposer la consigne complexe en une succession de consignes simples</li> </ul> <p><b>En production d'écrit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire en dictée à l'adulte</li> <li>• Fournir l'amorce des phrases</li> <li>• Entendre la structure à l'oral puis passer à l'écrit (au besoin, l'enregistrer)</li> <li>• Utiliser le traitement de textes</li> </ul> <p><b>En langue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des tâches simples et concrètes sur une thématique de la vie courante</li> <li>• Recourir à l'oral</li> <li>• Permettre l'utilisation des outils (cahier outils, affichage...) dans lequel on retrouve les mots ressources...</li> <li>• Faire restituer en reliant, en utilisant des images, des QCM</li> <li>• Mettre des gestes derrière les mots</li> <li>• Utiliser le MP3</li> </ul>
La compréhension	<p><b>Du support :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des codes couleurs (pour distinguer les questions, chercher une information)</li> <li>• Penser la présentation du texte</li> <li>• Numérotter les paragraphes, encadrer les paragraphes</li> <li>• Epurer le support</li> <li>• Utiliser des polices régulières (verdana; arial) sans justification</li> </ul> <p><b>De la consigne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des pictogrammes (notamment dans la compréhension des consignes)</li> <li>• Reformuler la consigne</li> <li>• Décomposer les consignes complexes en étapes successives</li> <li>• Repérer et surligner les verbes des consignes</li> </ul> <p><b>D'un texte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la quantité de texte à lire</li> <li>• Localiser le paragraphe concerné par une recherche</li> <li>• Donner une intention avant lecture</li> <li>• Recourir au texte audio, au dictaphone, à l'adulte pour l'oralisation, à l'adaptation cinématographique, à l'adaptation en BD</li> <li>• Proposer une première imprégnation du texte ou du document dans le cadre du dispositif avec l'aide du coordonnateur</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibler des chapitres, en résumer d'autres</li> <li>• Surligner des mots repères</li> <li>• Travailler sur la compréhension des mots clés</li> <li>• Travailler le lexique en amont</li> <li>• Faire reformuler ou proposer une reformulation</li> </ul> <p>D'une <b>tâche</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ritualiser les entrées dans la tâche</li> </ul>
La confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer moins d'exercices ou de questions</li> <li>• Fractionner la tâche pour faciliter l'autonomie</li> <li>• Proposer une vérification en cours de tâche</li> <li>• Autoriser le recours aux outils</li> <li>• Rassurer quant aux attendus</li> <li>• Rappeler les aides, les outils possibles permettant la réalisation de la tâche</li> <li>• Valoriser, encourager tout au long de la tâche</li> <li>• Faire connaître ce qui sera étudié, travaillé</li> <li>• Questionner individuellement</li> <li>• Accompagner l'erreur</li> </ul>
L'expression	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en confiance/sécurité affective</li> <li>• Le solliciter sur ses points forts</li> <li>• Proposer une valise de vocabulaire</li> <li>• Amorcer la prise de parole/phrased</li> <li>• Proposer un exemple</li> <li>• Penser la place de la prise de parole (3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> position pour prendre appui sur les interventions des camarades ou se faire une première idée des attendus) ou en fin de chaîne</li> <li>• Autoriser les premiers échanges en relation duelle</li> <li>• Penser la place de l'adulte dans l'échange (d'abord proche de l'élève puis plus éloigné à mesure qu'il gagne en confiance)</li> <li>• Validation de la réponse auprès de l'adulte avant la prise de parole (professeur ou AVS)</li> <li>• Prendre appui sur un support visuel pour guider la réflexion</li> <li>• Prendre en compte le temps de latence</li> <li>• Poser un contrat de participation</li> <li>• Accepter les réponses succinctes</li> <li>• Préparer en amont le discours oral</li> </ul>



## Les objectifs et les aménagements pour la scolarisation des élèves relevant de TSA

SECURISER	COMMUNIQUER	APPRENDRE
<p><b>1° Stabiliser</b>  <b>2° Ritualiser</b>  <b>3° Uniformiser</b>  <b>4° Anticiper</b></p>	<p><b>1° Identifier</b>  <b>2° Décoder</b>  <b>3° Interagir</b></p>	<p><b>1° Viser l'autonomie et l'initiative</b>  <b>2° Maîtriser les compétences sociales et civiques</b>  <b>3° Accéder aux apprentissages fondamentaux adaptés aux compétences</b></p>
<p><u>1° Stabiliser :</u>            - Stabiliser les outils, les supports, les organisations de travail            - Structurer le temps            - Structurer l'espace</p> <p><u>2° Ritualiser :</u>            - les entrées dans la tâche            - les routines            - les modalités de communication            - la gestion des comportements inappropriés</p> <p><u>3° Uniformiser :</u>            - la communication avec la famille            - les types d'interventions des adultes de la classe            - les types d'interventions des adultes de l'école</p> <p><u>4° Anticiper :</u>            - les changements d'emploi du temps            - les ruptures dans la journée (changements de lieux, d'activités, de personnes...)</p>	<p><u>1° Identifier :</u>            - les personnes            - les situations d'apprentissage, les situations de renforcement            - les lieux, les espaces de travail, les espaces de repos            - les différents moments de la journée            - le matériel à utiliser            - la nature de la tâche</p> <p><u>2° Décoder :</u>            - les émotions            - les attitudes            - les changements</p> <p><u>3° Interagir :</u>            - Guider pour développer le contact visuel avec les interlocuteurs            - Accompagner les demandes, l'expression avec le geste, à l'aide de pictogrammes, avec des mots simples            - Faire apprendre les codes sociaux (distance physique, types de contacts, scénarii du quotidien...)            - Reformuler la consigne individuellement</p>	<p>- Observer pour évaluer            - Proposer des activités variées, afin de définir les points de réussite et les activités plaisir            - Mettre en condition avant l'entrée dans la tâche            - Séquencer les tâches            - Guider physiquement et façonner (abandonner peu à peu la guidance physique)            - Peu parler : montrer, guider            - Valoriser à l'extrême le début d'une réussite, la réussite</p>